

SEGPA

UN PARCOURS DE REUSSITE

Les sections d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) offrent aux élèves qui en ont besoin un parcours alternatif de réussite scolaire. Organisée sur quatre années de scolarisation au collège, la formation permet la maîtrise des compétences du socle commun et l'approche de plusieurs champs professionnels.

Une pédagogie adaptée :

Les professeurs de SEGPA proposent aux élèves des apprentissages à partir des programmes du collège afin de leur donner accès à une culture générale commune et d'aborder des sujets qui correspondent à leur âge. Ils s'attachent dans le même temps à proposer une pédagogie différenciée à même de faire progresser les élèves. Ils mettent souvent en place des projets de classe concrets et motivants à partir desquels les élèves se mobilisent volontiers en réalisant des apprentissages. Ces projets, qui engagent activement les élèves, leur permettent d'apprendre autrement en donnant du sens aux apprentissages, et de développer leur autonomie.

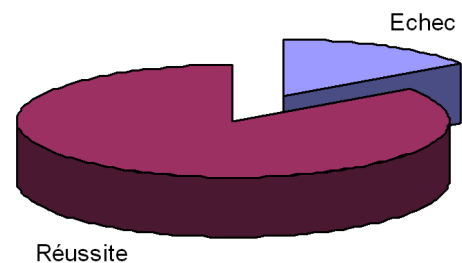
Un partenariat avec des entreprises :

Durant leurs années de 4^{ème} et de 3^{ème} les élèves de SEGPA bénéficient d'enseignements professionnels dispensés au sein des plateaux techniques du collège. En outre, ils réalisent des stages en entreprise qui leur permettent une première découverte du milieu professionnel. Ils sont ainsi préparés à l'accès à la formation professionnelle par une approche concrète des métiers dans la perspective d'une formation qualifiante et diplômante qui sera engagée à l'issue de la classe de troisième. Ces stages sont aussi un support à la préparation de l'épreuve orale du certificat de formation générale (CFG), pendant laquelle l'élève expose son expérience personnelle en s'appuyant sur un dossier qu'il a préparé au collège.

Un taux de réussite aux examens très satisfaisant...

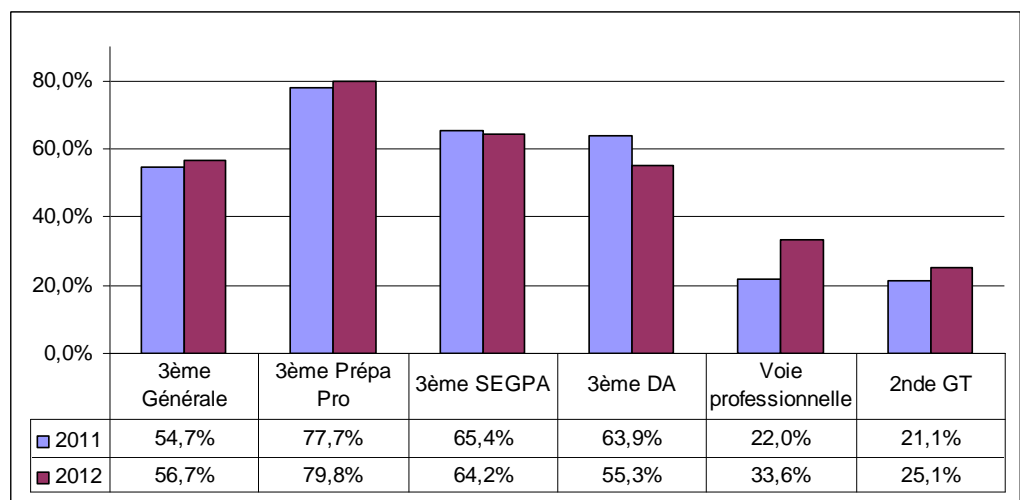
Sur 847 élèves présents aux épreuves du certificat de formation générale (CFG), 718 ont été admis, soit 84,8 % de réussite.

CFG

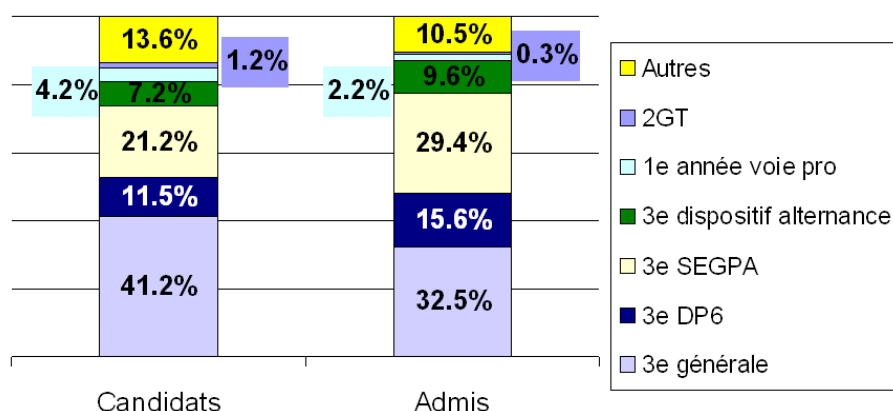


...et un accès privilégié au lycée professionnel :

Les élèves issus de SEGPA accèdent plus facilement à la voie professionnelle que ceux issus de 3^{ème} générale. Ils viennent juste après ceux issus de 3^{ème} préparatoire aux formations professionnelles et un peu au-dessus de ceux issus de 3^{ème} dispositif alternance.



Guide de lecture : 64,2 % des élèves de SEGPA intègrent la voie professionnelle



Un accès majoritaire aux certificats d'aptitude professionnelle (CAP) :

Alors qu'ils représentent 21,2 % des candidats aux CAP, les élèves issus de SEGPA représentent 29,4 % des élèves admis dans ces filières. C'est le meilleur taux d'accès observé.

Un bon taux de réussite au CAP :

Réussite au CAP session 2012 des élèves entrés en première année de CAP à la rentrée 2010	Elèves issus de	
	3 ^{ème} générale (y compris DP6)	3 ^{ème} SEGPA
Nombre total d'élèves inscrits	1745	610
Absents à l'examen	578	212
Pourcentage d'absents	33,1 %	34,8 %
Présents à l'examen	1167	398
Admis	984	294
Refusés	183	104
Pourcentage d'admis par rapport aux inscrits	56,4%	48,2%
Pourcentage d'admis par rapport aux présents	84,3%	73,9%

Pour les élèves de SEGPA entrés en 1^{ère} année de CAP à la rentrée 2010, 73,9 % ont réussi l'examen à la session 2012. Ils ont des résultats au CAP très proches de ceux des élèves ayant poursuivi une scolarité générale au collège.

Des possibilités d'accès au baccalauréat professionnel :

Si les formations CAP constituent la voie principale d'accès aux formations professionnelles, chaque année quelques élèves issus de SEGPA entrent en formation au baccalauréat professionnel.

Rentrée	Nombre d'élèves en bac pro	Nombre d'élèves en CAP
2010	24 (2,2 %)	609 (56,6 %)
2011	19 (1,6 %)	560 (47,7 %)
2012	22 (2,2 %)	467 (47,4 %)

Chaque année, des élèves issus de SEGPA poursuivent leurs études après le CAP :

Même si l'insertion dans la vie active est une suite logique après un CAP, 1/3 des élèves souhaitent toutefois poursuivre leurs études. 17% d'entre eux entrent en 1^{ère} professionnelle pour préparer un baccalauréat professionnel. D'autres pistes sont possibles, notamment les mentions complémentaires, les formations d'initiative locale, un brevet professionnel ou un autre CAP.

Pour plus d'informations :

Brochure de l'académie de Lyon : **un CAP pour un métier**, téléchargeable sur le site www.onisep.fr/lalibrairie www.onisep.fr/lyon (rubrique Dossiers) un dossier permettant aux élèves de préparer leur "Après CAP".